

Ne pas oublier de vider la corbeille

Pour plus de sécurité, adoptez les réflexes CASES !

La touche « Delete » ne suffit pas pour effacer des données

Toute personne qui veut se débarrasser de documents personnels au travail ou à la maison les passera dans un destructeur de documents ou les déchirera manuellement en petits morceaux. Il en va autrement sur l'ordinateur. La suppression définitive de données personnelles est souvent négligée par les utilisateurs. Peu savent que les fichiers supprimés peuvent être restaurés. Appuyer sur la touche « Delete » n'efface pas définitivement les données.

Pour qu'un utilisateur puisse supprimer définitivement des données sensibles, il doit savoir où ces données se trouvent sur l'ordinateur. La suppression du fichier suffit rarement à effacer toutes les traces de données. Lors de la copie, du déplacement et de la compression de fichiers, la version initiale de ceux-ci est conservée. Il ne faut pas l'oublier lors de la suppression.

Les anciennes versions de fichiers sont souvent conservées par le système d'exploitation ou les programmes d'application. Elles seront utilisées ultérieurement pour des comparaisons et restaurations, par exemple. La suppression définitive de ces fichiers temporaires est aussi nécessaire pour détruire totalement les données.

Un utilisateur qui se sert de la fonction « Supprimer » ou déplace un fichier vers la « corbeille » à l'aide de la souris ne supprime pas définitivement le fichier en question. Les données sont simplement déplacées dans la corbeille, un répertoire spécial du disque dur comparable à la corbeille à papier du bureau.

Bien configurer la corbeille



Les données ne sont supprimées automatiquement de la corbeille par le système d'exploitation que lorsque la corbeille est pleine, c'est-à-dire que la capacité maximale déterminée est atteinte. L'utilisateur peut aussi vider la corbeille manuellement en surlignant les fichiers et en appuyant une nouvelle fois sur la touche « Delete » ou sur « Supprimer » avec le bouton droit de la souris.

La corbeille permet la restauration de fichiers déjà supprimés qui se trouvent dans ce répertoire. Cette fonction est parfois utile quand on a cliqué trop rapidement ou quand on a appuyé sur la touche « Delete » par inadvertance. Les utilisateurs doivent toutefois être conscients que d'autres personnes peuvent récupérer et s'approprier très facilement les données se trouvant dans la corbeille.

Un utilisateur peut adapter les paramètres de la corbeille pour supprimer les données. Pour cela, il faut commencer par marquer le

répertoire corbeille ou son icône sur le bureau. Un clic avec le bouton droit de la souris ouvre le menu contextuel. Dans ce menu, l'utilisateur choisit « Propriétés ». Il est possible de déterminer ici la taille de stockage maximale de la corbeille. Elle ne doit en général pas représenter plus de 5 % de la capacité du disque dur.

Si les données supprimées par la commande « Supprimer » ou la touche « Delete » dépassent le volume de stockage mis à disposition de la corbeille, les anciens fichiers sont supprimés et remplacés par les fichiers nouvellement effacés. Ils sont donc écrasés.

L'utilisateur peut aussi sélectionner dans « Propriétés » la fonction « Ne pas déplacer les fichiers vers la corbeille. Supprimer les fichiers directement lorsqu'ils sont effacés. » Dans ce cas, les données sont immédiatement supprimées sans passer par la corbeille.

Il y a encore une autre façon de supprimer un fichier sans qu'il n'atterrisse dans la corbeille. Pour cela, l'utilisateur doit marquer le fichier. Il doit ensuite appuyer simultanément sur les touches « Shift » et « Delete ». Les fichiers sélectionnés ne sont plus déplacés dans la corbeille mais directement supprimés. Cette méthode fonctionne aussi bien avec Windows XP qu'avec VISTA.

Suppression de fichiers temporaires

Les fichiers temporaires qui doivent faciliter le travail avec l'ordinateur ne sont pas toujours supprimés à la fin d'un programme. Il est recommandé de jeter un œil dans le dossier TEMP. Celui-ci conserve en effet beaucoup de fichiers temporaires. Sous Windows XP, par exemple, il suffit de double-cliquer sur le disque dur concerné, C ou D, pour que le dossier TEMP s'affiche. Un nouveau double-clic sur ce dossier permet d'afficher les fichiers temporaires. Ils peuvent maintenant être supprimés.

Suppression définitive de fichiers

Lorsqu'un utilisateur vide sa corbeille, cela ne signifie toutefois pas que les fichiers supprimés ont définitivement disparu. Ils sont encore présents sur le disque dur. Seuls les renvois vers les fichiers ont été éliminés dans un répertoire spécial du disque dur. Bref, les déchets sont dans la poubelle de la cour. Les données prétendument supprimées ne sont plus accessibles

pour l'utilisateur disposant de moyens normaux mais, comme dans le monde réel, ces déchets peuvent être récupérés dans la poubelle de la cour. Cela nécessite des programmes spéciaux.

Pour supprimer définitivement tous les fichiers et programmes d'un support, les utilisateurs ont souvent recours au formatage. Mais même cette opération ne supprime pas vraiment physiquement les données. Elle ne fait que réorganiser la structure du système de fichiers, c'est-à-dire supprimer tout le répertoire et le remplacer par un nouveau.

Pour supprimer définitivement des données, l'utilisateur peut se servir de programmes spéciaux qui permettent la suppression physique effective. Pour cela, l'industrie propose une vaste gamme de produits logiciels. Avec ces programmes, les données sont écrasées jusqu'à 35 fois par les procédés les plus variés. Les fichiers originaux ou même des dossiers et disques durs complets ne peuvent plus être reconstruits. Mais la meilleure protection reste la destruction physique du support de données.

La sécurité des données ne se résume pas à se protéger des attaques pendant la durée d'utilisation de l'ordinateur par son propriétaire. La protection des données est particulièrement importante après le déclassement d'un ordinateur ou de son support de données ou à la fin d'un contrat de leasing correspondant.

Conseil de sécurité :

La période du carnaval est une période de vacances. L'ordinateur de l'hôtel et le cybercafé du lieu de villégiature permettent de rester en contact avec la famille, les amis ou même l'entreprise. Il est recommandé aux utilisateurs de ne pas divulguer de données personnelles sur ces ordinateurs publics. Si un utilisateur travaille sur des fichiers sensibles ou privés sur un tel ordinateur, les fichiers correspondants doivent être supprimés définitivement. Les utilisateurs doivent savoir que la commande « Supprimer » ne fait que déplacer les fichiers dans la corbeille. Il est donc indispensable de vider la corbeille avant de fermer l'ordinateur public. Cela ne permet certes pas de supprimer définitivement les données, mais elles sont toutefois à l'abri des regards indiscrets.

Définition : bureau

En informatique, le bureau est la surface de travail d'une interface utilisateur graphique. Le bureau constitue le tout premier niveau de fenêtre.

Définition : touche Shift

La touche Shift sert essentiellement à écrire en majuscule si on l'active en même temps que la frappe du texte.

Définition : données

Les données sont des unités d'information groupées logiquement, transmises entre les systèmes et enregistrées sur ceux-ci.

Définition : menu contextuel

Le menu contextuel est un objet d'interaction qui permet à l'utilisateur de choisir entre plusieurs actions dans certaines conditions.

Retrouvez les dossiers, fiches thématiques alertes et actualités sur:

www.cases.lu